

Bac Professionnel Technicien Géomètre Topographe (TGT)



Le métier

Le titulaire du Bac Pro Technicien Géomètre Topographe est amené à participer à l'ensemble des tâches des cabinets de géomètres experts. Il exerce ses activités dans les domaines d'intervention suivants :

- Topographie,
- Foncier,
- Techniques immobilières,
- Urbanisme, paysage et aménagement,
- Interventions spécifiques (imagerie numérique; systèmes d'information géographique).

Ces activités sont menées aussi bien en extérieur sur le terrain qu'en intérieur au bureau. Elles nécessitent l'utilisation d'un matériel de haute technicité, ainsi que de logiciels professionnels dédiés au calcul et au dessin assisté par ordinateur.

Il s'agit d'un emploi de technicien qui peut être exercé en cabinet de géomètres experts, dans des sociétés de topographie ou des bureaux d'études techniques, dans les services techniques des collectivités territoriales ainsi que dans des entreprises du bâtiment, des travaux publics ou gestionnaires de réseaux...

Le programme de formation

Enseignement général

- Français/Histoire géographie
- Mathématiques/sciences
- Langue vivante étrangère (Anglais)
- Arts appliqués
- EPS

Formations complémentaires

- Prévention des risques liés à l'activité de physique (PRAP)
- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)
- Sauveteur Secouriste du travail (SST)

Enseignement professionnel

- Organisation et technologies
- Topographie
- Saisies des données, instruments - méthodes et applications
- Traitements numériques et graphiques, dessin topographique-DAO-CAO
- Foncier et droit
- Interventions du géomètre dans les aménagements, le bâtiment et les travaux publics
- Gestion et économie d'entreprise
- PSE (Prévention, Santé, Environnement)

Contact

Mme Cindy Reynier — Coordinatrice apprentissage—cindy.reynier@ac-limoges.fr

Le bac professionnel Technicien Géomètre Topographe forme des spécialistes essentiels dans les projets de construction et d'aménagement. Les relevés réalisés sur le terrain sont modélisés, cartographiés, géoréférencés au moyen de logiciels spécifiques. Intervenant de terrain, le TGT sait aussi rendre compte et présenter ses activités.

Durée

- 3 ans de formation. L'année de 2nde est réalisée sous statut scolaire, les classes de 1ère et de Terminale sous statut d'apprenti.

Conditions d'entrée

- Elève sortant de 2nde générale ou technologique, 2nde Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment.
- Apprentis titulaires d'un CAP.
- Admission sur dossier et/ou entretien.

Modalités

- Contrat d'apprentissage avec une entreprise, un bureau d'études...
- 20 semaines par an en centre de formation soit 700 h.
- 32 semaines par an en entreprise (périodes de 3 ou 4 semaines).
- Parcours adapté et suivi individualisé des apprentis.
- Possibilité d'hébergement à l'internat ou en 1/2 pension au Lycée P. Caraminot.

Validation

- Contrôle en Cours de Formation (CCF) et épreuves ponctuelles.
- Attestation de validation des acquis.
- Diplôme du Bac Professionnel TGT (niveau 4).

Débouchés

- Vie active.
- Poursuite d'études en BTS MGTMN, BTS Bâtiment, BTS TP, BTS Technico-commercial.

Coût de la formation

- 9 000€/année de formation (valeur indicative et non contractuelle).
- Prise en charge par les financeurs de la formation professionnelle dans le cadre de l'apprentissage.



Pôle Alternance et formation continue — Lycée Pierre Caraminot

28, avenue B. de Ventadour—19300 Egletons—☎ 05-55-93-29-09

pole-alternance.caraminot@ac-limoges.fr